

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante-quatorzième session
Brazzaville, République du Congo, 26-30 août 2024

Point 18.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE SITUATION SUR LE CADRE POUR LE RENFORCEMENT DE
L'UTILISATION DES BASES FACTUELLES, DE L'INFORMATION ET DE LA RECHERCHE
POUR LA PRISE DE DÉCISIONS DANS LA RÉGION AFRICAINE**

Document d'information

SOMMAIRE

	Paragraphes
CONTEXTE	1-3
PROGRÈS RÉALISÉS/MESURES PRISES	4-9
ENJEUX ET DÉFIS	10
PROCHAINES ÉTAPES.....	11-13

CONTEXTE

1. Le Rapport mondial sur les connaissances au service de la santé¹ et la stratégie de la Région africaine en matière de recherche pour la santé² soulignent l'importance d'utiliser les résultats de la recherche pour éclairer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de pratiques sanitaires afin de garantir de bons résultats sanitaires dans la Région. À cet effet, en 2021, à la soixante et onzième session du Comité régional pour l'Afrique, les États Membres de la Région africaine ont adopté un Cadre visant à renforcer l'utilisation des données probantes, de l'information et des résultats de la recherche pour l'élaboration des politiques dans la Région. Les principes directeurs et les interventions prioritaires visant à renforcer l'utilisation des données probantes et des informations issues de la recherche pour l'élaboration des politiques de santé dans la Région sont mis en évidence dans ce Cadre.

2. Il est stipulé dans le Cadre que d'ici à la fin de l'année 2024, au moins 50 % des États Membres devraient avoir créé et financé des réseaux pour des politiques inspirées de bases factuelles (EVIPNet) ou d'autres plateformes d'application des connaissances ; au moins 50 % des États Membres devraient avoir atteint une performance dépassant les 66 % sur le baromètre national de la recherche pour la santé ; au moins 50 % des États Membres devraient être en mesure de démontrer que les travaux de recherche et les bases de données sont axés sur l'orientation politique ; et au moins 50 % des États Membres devraient afficher une performance du système d'information sanitaire supérieure à 80 %.

3. Le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre de 2021 à ce jour.

PROGRÈS RÉALISÉS/MESURES PRISES

4. Suite à l'adoption du Cadre en 2021, trois webinaires de sensibilisation ont été organisés pour promouvoir la création de plateformes d'application des connaissances telles que le Réseau pour des politiques inspirées de bases factuelles (EVIPNet). Un sommet mondial sur les données probantes et les politiques s'est également tenu en novembre 2021. Dans ce cadre, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a organisé une manifestation parallèle avec les États Membres de la Région africaine afin de promouvoir l'élaboration de politiques sanitaires fondées sur des données factuelles.

5. En 2023, vingt-sept États Membres (58 %) avaient mis en place au moins un type de plateforme d'application des connaissances, et parmi eux, 13 États Membres (28 %) avaient mis en place des réseaux pour des politiques inspirées de bases factuelles (EVIPNet).

6. De 2018 à 2023, la Région a enregistré une augmentation de 38 % du nombre de pays dotés d'observatoires nationaux de la santé fonctionnels, accessibles en ligne et en libre accès. Ces observatoires recueillent des informations sur les programmes en cours dans le domaine de la santé et de la cybersanté afin d'atteindre la couverture sanitaire universelle.³ Les informations des observatoires nationaux de la santé sont compilées dans la plateforme de l'Observatoire africain de la santé intégré⁴, qui privilégie l'analyse des données, les résultats de la recherche et les synthèses de données comme outils permettant de répondre aux

¹ OMS. World Report on knowledge for better health. Strengthening health systems. Genève 2004 (<https://iris.who.int/handle/10665/43058>, consulté le 04 avril 2024).

² AFR/RC65/6. Recherche pour la santé : une stratégie pour la Région africaine 2016-2025 (<https://iris.who.int/handle/10665/345395>, consulté le 4 avril 2024).

³ Parmi les données collectées figurent la mortalité maternelle et néonatale, la densité du personnel de santé, le montant total des dépenses sanitaires, les débours directs des ménages et la disponibilité des services.

⁴ OMS, 2018. L'Observatoire africain de la santé. (<http://www.aho.afro.who.int/>, consulté le 6 février 2024).

besoins sanitaires régionaux. Actuellement, 41 des 47 États Membres de la Région africaine ont entamé le processus de création de leur observatoire national de la santé,⁵ alors qu'ils n'étaient que 23 sur 47 en 2022.⁶

7. En 2022, soixante-neuf pour cent des États Membres avaient aligné leurs mécanismes de coordination de la recherche-développement pour garantir la production et l'utilisation des résultats de la recherche,⁷ tandis que le score moyen obtenu sur le baromètre des systèmes régionaux de recherche en santé est passé de 62 % en 2018 à 73 % en 2022.⁸

8. Plusieurs conseils scientifiques et comités consultatifs ont également été créés⁹ pour soutenir les États Membres dans leur riposte à la pandémie de COVID-19, ce qui a permis de disposer en temps utile d'informations sur la pandémie de COVID-19 spécifiques à chaque contexte.¹⁰ Cela s'est également traduit par des politiques sanitaires davantage fondées sur des données probantes et par le renforcement de l'efficacité des systèmes d'information sanitaire courant à l'aide des technologies de l'information et de la communication.¹¹ La rapidité et l'exhaustivité des rapports des systèmes de gestion de l'information sanitaire se sont également améliorées.¹²

9. Cinquante-trois pour cent (53 %) des États Membres ont instauré des processus de mobilisation des parties prenantes en matière de cybersanté,¹³ et tous les États Membres ont déployé des outils de santé numériques pour renforcer la gestion de l'information sanitaire et la sensibilisation dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Il convient de noter que des investissements accrus dans des infrastructures de technologies de l'information et de la communication fiables ont permis le recours aux téléphones mobiles pour le partage d'informations de surveillance épidémiologique, le renforcement des capacités et la production de données probantes pour l'élaboration de politiques.

ENJEUX ET DÉFIS

10. Les principaux obstacles à la mise en œuvre du Cadre comprennent : la verticalité des plateformes nationales de production et d'application des connaissances ; l'insuffisance du financement national de la recherche pour la santé, avec pour corollaire la dépendance à l'égard des donateurs ; la fragmentation de la coordination des instituts et des systèmes de recherche ; et la faible utilisation des plateformes de cybersanté et des données factuelles pour l'élaboration des politiques.

Botswana, Comores, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe.

⁶ AFR/RC72/INF.DOC/8: Rapport de situation sur l'Observatoire africain de la santé, Soixante-douzième session du Comité régional de l'Afrique. Lomé (République du Togo), 22-26 août 2022.

⁷ Assessing National Health Research Systems in the WHO African Region. 2021 Survey Report (<https://ash.org/wp-content/uploads/2020/03/Assessing-National-Health-Research-Systems-in-the-WHO-African-Region.pdf>, consulté le 6 février 2024).

⁸ Ibid

⁹ WHO/SCI/RFH/2021.08 Organisation mondiale de la Santé 2021 Ensemble sur la voie de la prise de décision fondée sur des données probantes en matière de santé à l'ère post-pandémique : un appel à l'action.

¹⁰ Fekadu ST, et al. Centres d'opérations d'urgence de santé publique en Afrique : étude transversale évaluant l'état de mise en œuvre des principales composantes et les domaines à améliorer, décembre 2021. *BMJ Open* 2023;13:e068934. doi: 10.1136/bmjopen-2022-068934.

¹¹ Rapport de situation sur l'exploitation des solutions en matière de cybersanté afin d'améliorer les systèmes de santé nationaux dans la Région africaine : document d'information (<https://iris.who.int/handle/10665/372400>, consulté le 04 avril 2024).

¹² Les données probantes, catalyseur des changements politiques et sociaux : vers une santé mondiale plus équitable, résiliente et durable. Rapport du Sommet mondial de l'OMS sur les données probantes et les politiques, 15-17 novembre 2021. Organisation mondiale de la Santé 2022.

¹³ Rapport de situation sur l'exploitation des solutions en matière de cybersanté afin d'améliorer les systèmes de santé nationaux dans la Région africaine : document d'information (<https://iris.who.int/handle/10665/372400>, consulté le 04 avril 2024).

PROCHAINES ÉTAPES

11. Les États Membres devraient :

- a) intégrer et contrôler l'utilisation des données pour l'élaboration des politiques en garantissant une corrélation entre les résultats de la recherche et l'élaboration des politiques ;
- b) institutionnaliser les plateformes de production et d'application des connaissances au sein du secteur public ;
- c) assurer un financement national durable pour la production et l'application des connaissances ;
- d) mettre en place des mécanismes pour la production et l'application des connaissances, ainsi que pour l'intégration des plateformes de cybersanté ; et
- e) pérenniser les progrès réalisés dans l'utilisation des données probantes au cours de la pandémie de COVID-19 grâce à une gestion concertée des connaissances.

12. L'OMS et les partenaires devraient :

- a) fournir des orientations techniques et opérationnelles aux États Membres sur la manière d'utiliser les données et informations issues de la recherche pour élaborer des politiques visant à améliorer l'efficacité des systèmes sanitaires ;
- b) renforcer les capacités des États Membres en matière d'application des connaissances ;
- c) collaborer avec les instituts de recherche et les établissements universitaires pour mettre en place des plateformes d'application des connaissances ;
- d) promouvoir l'application des connaissances au sein des systèmes gouvernementaux ; et
- e) établir un système de coordination pour toutes les autres plateformes d'application des connaissances existant hors des systèmes gouvernementaux.

13. Le Comité régional est invité à prendre note du présent rapport.